

LA BASSORIA



EDITO

Une nouvelle année scolaire commence pour notre village si soucieux du sort de ses enfants et qui vit bien souvent à leur rythme. Le spectre de la fermeture d'une classe s'est éloigné pour cette nouvelle rentrée et nos 86 enfants intégreront les quatre classes de notre école. Ils pourront profiter sur une année complète du chalet acquis par la mairie et monté par les parents d'élèves pour ranger les jouets de la cour, leurs parents pourront utiliser (dès que le grillage de séparation avec l'école Hériot sera mis en place) le nouveau parking à proximité de la mairie. Je tiens à remercier chaleureusement la Région Ile de France qui nous a cédé gratuitement cette partie de terrain.

Nous espérons que cette nouvelle installation résoudra les problèmes de stationnement que nous rencontrons aux abords de la mairie et permettra aux enfants et leurs accompagnants d'accéder en toute sécurité à l'école. Cependant il convient à chacun de veiller à la sécurité des piétons en adoptant une conduite adaptée en cœur de village et en pensant « piéton » au moment de garer son véhicule !

Une fois ce parking ouvert, les bornes électriques de la communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires pourront être installées sur l'ancien parking et notre village contribuera par là même à renforcer le maillage de bornes et rendre notre campagne attractive pour ces nouveaux modes de déplacements

Le chemin des Forges - qui conduit à la méthanisation, à la station d'épuration et à Mittainville - peut à nouveau être emprunté dans de bonnes conditions par les randonneurs, les promeneurs et les cavaliers, la ferme de La Tremblay ayant procédé à ses frais au début de l'été à sa remise en état.

De nombreux travaux « invisibles » ont été diligentés cet été sous la houlette de M. Durand qui en a la charge. Un grand merci à lui pour ce travail de l'ombre.

Bonne rentrée à tous. **A.F GAILLOT**

Amicale Sports & Loisirs du village

À partir de septembre pas un jour de la semaine sans une activité sportive ou de loisirs, avec des **nouveautés** : zumba/gym-dances, pilates, pétanque, et avec la **poursuite des activités** gym/step, qi-gong, cuisine, TaekWondo enfants, randonnée, yoga, tennis, atelier manuel, football et Initiation à l'Art contemporain.

Mais sans vous nous ne pourrions pas pérenniser ces propositions et risquons de devoir annuler certaines activités.

Nous tenons à **remercier Agnès TOTEY** pour son travail, son énergie et son engagement au sein de l'ASLBE depuis bientôt 10 ans. Elle passe le relais du secrétariat à Patricia Komaiski.

Course pour Soline:

A l'occasion de la fête de l'été, une trentaine de sportifs de nos villages sont venus marcher ou courir pour soutenir notre événement au profit de l'association « du soleil pour Soline » porteuse du syndrome d'Angelman.

Vous pouvez lire l'article diffusé dans l'Echo Républicain en cliquant sur le lien suivant :

http://www.lechorepublicain.fr/rambouillet/loisirs/fetes-sorties/2017/06/28/une-manifestation-au-profit-dune-fille-malade_12463065.html



Permanences pour les inscriptions à la rentrée : Elles auront lieu le samedi 9 septembre 2017 de 10 h à 12 h et le mercredi 13 septembre 2017 de 18 h à 20 h en salle du conseil de la Mairie de la Boissière-Ecole.

Attention aux tiques

La maladie de Lyme est une maladie, transmise par les tiques, dont certaines formes peuvent être graves si elles ne sont pas diagnostiquées rapidement. Les données d'incidence de la maladie mesurées par Santé publique France estiment l'incidence des cas de Lyme ayant consulté le médecin généraliste à 51 cas pour 100 000 personnes en 2015, soit environ 33 200 personnes. Quelques conseils en cas de piqûre :

- veiller à enlever la tique avec un crochet à tique, sans l'écraser.
- désinfecter et noter la date et le siège de la piqûre.
- surveiller la zone de la piqûre, d'éventuelles rougeurs ou douleurs.
- consulter alors sans attendre un médecin.



● Pour rappel

La réglementation en vigueur (Arrêté Préfectoral 2012346-0003 du 11/12/2012, relatif aux bruits de voisinage) autorise les travaux de jardinage et de bricolage selon les jours et les heures ci-après :

En semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de vous conformer à cet arrêté pour le bien-être de chacun

● Constatant le défaut d'égavage de nombreux abords de propriétés, nous vous signalons qu'un arrêté municipal concernant l'obligation d'entretien va bientôt être émis par la mairie.



A propos du jardin élaboré par les élèves des Chanterelles...

Les élèves du Cm2 ont écrit une poésie en lien avec les activités de jardinage menées tout au long de l'année sous la conduite d'Estelle Dubocq.

A vous d'en trouver l'inspireur!!

Les CM2 et leur jardin précieux

Le lézard, perché sur l'épouvantail, tenait dans son cœur l'odeur parfumée des fleurs.

Le renard, attiré par l'odeur particulière de cet Eden fleuri, lui tint à peu près ce langage :

Hé ! bonjour RAPHAELLE la coccinelle, que cet eldorado me semble beau et vivement le Show.

Sans mentir si notre paradis ressemble à la beauté d'un arc-en-ciel, nous sommes les phénix de ces créations.

A ces mots l'iris CLARISSE, ne se sent pas de joie et pour montrer son beau jardinet, elle ouvre ses larges pétales et laisse s'échapper son précieux nectar.

Le rapace, passant dans ces lieux, saisit cette belle récompense et dit :

« Mon beau jardin, apprenez que votre beauté vit aux dépens des hôtes et des trésors qui s'y trouvent ! »

Cette leçon vaut bien une récompense sans doute.

La sauterelle confiante et joyeuse, jura, depuis ce jour, qu'elle prendrait soin de ce jardin secret en venant mettre son grain de sel et sa touche de folie.

La puce, pense que tous les parfums de ce jardin Arc-en-ciel, resteront gravés dans le cœur des enfants des Chanterelles, qui prennent leur envol vers d'autres soleils.

Par CHIARA Le lézard, CLARA Le renard, RAPHAELLE La coccinelle,

TOM Le petit homme, CLARISSE L'iris, HINATEA Le rapace,

RAPHAEL La sauterelle, JULIETTE La chouette, MARIUS La puce.



Cavaliers de l'histoire : les grognards étaient de retour les 26 et 27 août 2017



Des reconstituteurs sont venus le week-end dernier revivre l'Empire à la Boissière-Ecole. La Boissière-Ecole qui, au fil des précédentes éditions est devenue une sortie très appréciée au point qu'ils font le déplacement de toute la France, mais aussi de Belgique, des Pays-Bas voire de plus loin (Danemark...) pour apprécier cette « immersion dans l'histoire »

grâce à l'extraordinaire variété des paysages de notre commune et à un accueil toujours chaleureux.

Ils ont circulé sur les chemins alentours de notre village durant ce week-end d'immersion, qui s'est terminé dimanche à la mi-journée sur la place St Jean où les participants ont pu prendre une collation pour se remettre des combats !



Cartes de déchèteries

Depuis fin juin 2017, le contrôle d'accès des déchèteries de Sitreva est entièrement informatisé.

Les agents de déchèterie sont désormais équipés d'une tablette numérique permettant la saisie et la remontée immédiate des données relatives aux fréquentations et aux apports, la carte d'accès en papier est remplacée par un nouveau « Pass'déchèterie », au format carte de crédit.

Ce Pass'déchèterie est muni d'un QR Code : celui-ci, contenant un lien vers le compte informatique de l'utilisateur, permet l'identification immédiate du déposant et l'affectation à son compte des volumes de déchets apportés.

Il y a 3 types de Pass'déchèterie différents en fonction du type d'utilisateur des déchèteries : un Pass' pour les particuliers, un Pass' pour les professionnels et un Pass' pour les collectivités, tous les trois facilement identifiables par une couleur différente.

Si vous ne détenez pas encore cette carte, l'ancienne carte d'accès sera échangée contre le nouveau Pass'déchèterie lors du passage en déchèterie de chaque usager détenteur d'une carte papier.

Vous êtes un particulier

Vous avez déjà une carte d'accès :

Lors de votre passage en déchèterie, l'agent d'accueil procédera à l'échange de votre carte contre le Pass'déchèterie.

Vous n'avez pas encore de carte, deux possibilités s'offrent à vous pour l'obtenir :

Sur internet : en se rendant sur le site de Sitreva, vous pourrez vous préinscrire en ligne et envoyer en pièce jointe un justificatif de domicile. Après validation de votre demande par les services de Sitreva, vous recevrez par mail un code barre provisoire qui vous permettra, lors de votre prochain passage en déchèterie, de récupérer votre Pass'déchèterie.

En déchèterie : vous devrez fournir une copie de justificatif de domicile et présenter une pièce d'identité à l'agent d'accueil qui vous attribuera votre Pass'déchèterie.

Vous êtes un professionnel

Vous avez déjà une carte d'accès et êtes un utilisateur régulier des déchèteries :

le Pass'déchèterie vous sera envoyé par courrier accompagné d'un formulaire d'activation à retourner par mail ou par courrier au service déchèterie de Sitreva.

Vous n'avez pas encore de carte d'accès :

vous pourrez vous préinscrire en ligne sur le site Internet de Sitreva. Une fois votre demande validée votre Pass'déchèterie vous sera envoyé par courrier.

La mise en place du Pass'déchèterie ne change en rien le mode de fonctionnement habituel des déchèteries.

L'accès aux déchèteries est autorisé :

- 1. Aux habitants résidant sur le territoire de l'une des communes constituant le syndicat, sur présentation du Pass'déchèterie.

Les apports des particuliers sont gratuits dans la limite de 2m³ par semaine, le volume supplémentaire sera facturé au tarif artisans/commerçants en vigueur. *(Les tarifs sont les mêmes dans toutes les déchèteries).*

Gratuit et sur rendez-vous deux fois par an pour plus de 2m³ / semaine

- 2. Aux usagers ne résidant pas sur le territoire de l'une des communes du périmètre de Sitreva, sur présentation d'une pièce d'identité (voir article 8.2 ; conditions financières) ou du Pass'déchèterie pour les usagers des communes conventionnées.
- 3. Aux entreprises sur présentation du Pass'déchèterie « professionnel », délivré après enregistrement des coordonnées commerciales. Les entreprises peuvent être refusées en fonction du taux de remplissage des bennes. Afin de faciliter la facturation des apports, les professionnels doivent déposer un extrait k-bis de moins de 6 mois auprès de l'agent d'accueil, faisant mention de l'adresse de facturation si celle-ci est différente de celle du siège. Lors de la visite suivante, dans un délai d'une à deux semaines, le Pass'déchèterie pourra être retiré dans la même déchèterie.
- 4. Aux employés et organismes d'aide à la personne sur présentation du Pass'déchèterie du particulier pour lequel ils travaillent et de la procuration de ce dernier (modèle disponible en déchèteries ou à télécharger sur le site internet de Sitreva.



● **Félicitations :**

Barbara CLEMENT KLINGER, cavalière inscrite au centre équestre de la Bruche a brillamment participé au Championnat de France d'équitation et a obtenu la troisième place dans la discipline « dressage, championnat pro 1 GT ».

Bravo à elle!!!

● **Attention :**

Plusieurs sites marchands proposent la délivrance d'actes d'état civil contre rémunération. Sachez que vous pouvez vous les faire délivrer gratuitement sur le site du service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>

● **Nomination**

Madame Chartier, Chef d'établissement prendra la direction de l'Ecole régionale Hériot à compter du 1er septembre 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Juillet Août 2017 – n° 51

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT

Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Pascal
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle
Maurel, Fabrice Bequet

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
Site web : www.mairie-boissiere-ecole.fr
Courriel : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr



Naissances :

-Mathys, André Glane,
le 13 Août 2017
-Mélyne Marine
Lucienne Veaugeois le
15 Août 2017

Mariages :

-Matthieu Floriot et
Christelle Odrobina, le
3 juin 2017
-Lionel Tuchband et
Catherine Gosset, le 22
juillet 2017

Décès :

Robert Grosbout, le 22
juin 2017, à
Clairefontaine.

OUVERTURE MAIRIE

MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45

MERCREDI : 9 H - 11 H

JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45

VENDREDI : 9 H - 11 H ET
16 H 30 - 17 H 45

SAMEDI : 10 H - 11 H

OUVERTURE EPICERIE

Lundi, Mardi, Jeudi et

Vendredi :

7h45 /13h30 et 15h45/19h30

Mercredi : Fermé

Samedi et Dimanche 8h00
/13h00

BIBLIOTHEQUE A LA MAISON POUR TOUS

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 11h à 12h

Témoignage d'un habitant sur le prêt d'une caméra thermique

Interview de P.C, habitant sur la commune du Prunay en Yvelines et ayant rénové sa maison individuelle suite à l'emprunt d'une caméra thermique sur Rambouillet lors des permanences Info Energie animées par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY).



ALEC SQY : Pourquoi avez-vous emprunté la caméra thermique ?

P.C : J'ai décidé d'emprunter la caméra thermique suite aux conseils d'un collègue qui en avait déjà bénéficié. J'avais aussi lu quelques articles, rédigés sur la lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres. Cet ensemble m'a permis de prendre conscience des déperditions énergétiques possibles d'un logement, et m'a fait réaliser l'utilité de son utilisation afin de les mesurer. Mon but étant d'exécuter rapidement quelques actions bien ciblées afin de me permettre de valoriser mon bien, le rendre plus confortable et surtout réaliser des économies d'énergie. Je me suis ensuite rapproché de la permanence Info Energie de Rambouillet pour faire la demande de prêt. J'ai pu en bénéficier assez facilement et rapidement. Cet emprunt m'a permis facilement d'identifier puis de localiser les points faibles du pavillon que je venais d'acquérir, dont la construction date de la fin des années 1970. L'exploitation des données m'a permis de prioriser les actions d'isolation et de réhabilitation à entreprendre. Mon budget n'étant pas suffisamment dimensionné, j'étais dans l'obligation d'adopter un comportement efficient.

ALEC SQY : Son utilisation est-elle à la portée de tous ?

PC : Lors de la remise de la caméra, le contenu de la valise m'a été parfaitement détaillé. Son utilisation m'a été expliquée en profondeur, notamment par une démonstration d'une trentaine de minutes. La démonstration m'a permis de m'assurer que tout fonctionnait parfaitement. De plus, une notice très simple est jointe à la caméra. Lors de son emprunt, la batterie présentait même un niveau de charge complet. En un mot, « facile ».

ALEC SQY : Quels sont les endroits stratégiques à thermographier ?

PC : Les endroits thermographies ont été la toiture, les murs, les fenêtres ainsi que les portes. Les « liaisons » entre ces différents éléments ont été aussi étudiées (ponts thermiques). J'ai réalisé des clichés de l'intérieur ainsi que de l'extérieur du logement.

ALEC SQY : Que vous ont apporté l'interprétation des résultats des clichés thermographiques ? Ont-ils été l'élément déclencheur à la mise en œuvre de vos travaux ?

PC : Lorsque j'ai rapporté la caméra, les clichés ont été analysés. Leur analyse avec un technicien de l'ALEC, m'a permis de mettre en évidence les défaillances de l'isolation de mon habitation, voire parfois son inexistence ! En fonction des conclusions, j'ai pu prioriser mes travaux et faire établir des devis auprès des artisans.

ALEC SQY : Quels ont été les travaux que vous avez finalement réalisés ? Quel a été le rôle de l'ALEC SQY dans tout ça ?

PC : En fonction des points faibles identifiés et de l'architecture de mon logement, des matériaux ainsi que des procédures m'ont été recommandés. Suivre ces conseils m'a permis d'améliorer mes connaissances dans le domaine de l'isolation, puis d'orienter et argumenter mes demandes de devis. Ensuite, les devis en main, sans aucune prise de position relative à l'entreprise sélectionnée ni sur ses pratiques commerciales, le technicien de l'ALEC m'a aidé à appréhender leur cohérence et surtout me confirmer leur recevabilité au crédit d'impôt (dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale).

Quelques conseils précieux m'ont aussi été transmis lors de mes futurs contacts avec l'ANAH. Tous mes dossiers finalisés, j'ai donc opté prioritairement pour la réfection ainsi qu'une isolation par l'extérieure de la toiture, ensuite le remplacement de fenêtres les plus vétustes, accompagné de la pose de volets roulants autonomes. La dépose de la toiture m'a permis d'installer une VMC adaptée au logement, sans avoir recours à des aménagements intérieurs lourds liés aux passages des gaines. La maison était dépourvue de VMC. Par la suite, des compléments ont été entrepris. Un chauffage complémentaire par foyer fermé a été installé. L'isolation par l'intérieur de pièces, le remplacement de la porte d'entrée...

ALEC SQY : Auriez-vous un conseil pour tous les lecteurs de votre interview ?

PC : Ma rencontre avec l'ALEC m'a permis de croiser des personnes passionnées par leur métier et de surcroît très sympathiques. Étant inexpérimenté dans ce domaine, leur disponibilité, leurs compétences ainsi que le prêt de la caméra thermique, m'ont permis de gagner du temps et économiser de l'argent. Gagner du temps sur l'établissement des priorités, les choix techniques, mes contacts avec les artisans, la constitution des devis, la rationalisation de mon budget... Et ce n'est rien au regard du « bond en avant » réalisé par mon habitation en terme de « confort de vie ». Un constat immédiat. Toute la famille en profite. Moins chaud l'été, moins froid l'hiver, plus lumineux, et surtout plus d'humidité. Au sujet des économies d'énergie, hormis le crédit d'impôt et les différentes aides attribuées par l'ANAH, je ne dispose pas encore actuellement le recul suffisant pour les mesurer. Selon moi, pour mener à bien un projet de rénovation, de réhabilitation ou autre. Il est raisonnable de bien le préparer. Une visite à l'ALEC est l'assurance de partir sereinement sur de bonnes bases. Après, chacun est libre de suivre leurs conseils, ou pas... Ils m'ont aussi orienté sur les futures mesures judicieuses à prendre, afin de continuer à optimiser mon habitation. Ce n'est donc pas terminé... J'ai aussi conservé une copie des clichés thermiques, afin de constituer un dossier « énergie ». Dossier utile pour appuyer le jour venu, la cession éventuelle de ma maison.

Les conseillers de l'Espace Info->Energie de l'ALEC SQY sont présents lors de permanences sur Saint-Arnoult-en-Yvelines et Rambouillet afin de vous délivrer un conseil neutre, gratuit et indépendant sur vos projets de constructions, de rénovations, sur les aides financières mobilisables, l'analyse des devis...

Rambouillet : Services Techniques, 49 Rue de Groussay, 01 34 57 20 61

Les mercredis et vendredi de 10h-12h30 et 13h30-19h

eie-rt78@energie-sqy.com

Attention les prêts de caméra thermique ne se font que de fin octobre à début avril !